

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 579

Artikel: Revendications : ça bouge même à Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Jonction: le promoteur après l'incendie

L'affaire de la rue du Quartier-neuf avait commencé par faire la «une» des journaux: un propriétaire avait, par chance, échappé à l'incendie de ses baraquements; les voisins l'avaient trouvé sur le trottoir, puant la benzine... Il est aujourd'hui inculpé d'incendie volontaire.

A Genève, la rue du Quartier-neuf se trouve dans le triangle de la Jonction, fine pointe d'un quartier populaire aux rues étroites, hautes maisons construites au début du siècle, où parfois un dépôt en bois, des baraquements viennent comme alléger la densité des constructions.

ESPOIRS DÉÇUS

Immédiatement après l'incendie, ce fut l'espoir: les habitants avaient vu à la place des baraquements disparus un espace à prendre; ils avaient imaginé un espace vert, un coin où s'arrêter, richesse inouïe dans des rues exclusivement réservées au passage. En fait, le terrain, «miraculeusement» débarrassé de trois locataires encombrants, était immédiatement vendu à un architecte, promoteur à ses heures. Et entre les deux rangées d'immeubles existants, le projet était très rapidement de construire un bâtiment de quatre étages.

La mobilisation contre cette opération immobilière est immédiate dans un quartier traumatisé par les transformations qui grignotent les immeubles et les appartements dont les loyers ont une fâcheuse tendance à prendre l'ascenseur.

C'est l'occasion de passer à l'action, de dire son mot sur l'aménagement, de sortir de sa crainte de locataire aux prises avec un marché du logement complètement asséché: personnes âgées, travailleurs étrangers, jeunes couples à la recherche d'un loyer abordable, les trois catégories d'habitants qui

font le gros du quartier se retrouvent au coude à coude.

Le mouvement s'organise selon un schéma désormais classique: un noyau de militants soudés autour d'un couple propriétaire d'un magasin de tabac; et puis un peu plus loin, un deuxième cercle, plus large, formé de ceux qui dans les grandes occasions sont prêts à donner un coup de main; et finalement tout un quartier, difficile à sortir de sa passivité traditionnelle, mais sympathisant.

La résistance s'annonce difficile: l'espace litigieux — contrairement aux Grottes, par exemple — est en mains privées. Les opposants visent donc à obtenir du propriétaire qu'il vende à la Ville, seule en situation de réaliser plus ou moins complètement les besoins du quartier.

Le Conseil municipal (législatif), saisi de la question, grâce à une pétition, se montre sensible aux aspirations des signataires. Mais finalement, tout dépendra de l'exécutif et en particulier du conseiller administratif compétent, le socialiste Ketterer. Ce dernier, qui vient de créer deux espaces verts dans d'autres quartiers populaires, se contente pour le moment de réponses dilatoires.

Parallèlement à ces «négociations», les habitants s'efforcent de freiner la mise sur orbite de l'opération immobilière prévue primitivement. Recours sur recours sont soumis au Département des travaux publics genevois, tous repoussés, comme de juste, si on se souvient des options en la matière de son responsable, le libéral Vernet.

Il reste que l'action suit son cours, malgré les difficultés, dans un climat chaleureux, une solidarité qui prend corps peu à peu, à l'abri de toute idéologie stricte et partisane. On se souviendra longtemps de la fête de Noël 1980, du sapin, des enfants, de la foule des invités.

LA RÉSISTANCE BOURGEOISE

A la Jonction, comme dans de nombreux autres quartiers de Genève, le combat pour l'aménagement d'une ville réellement vivable est engagé entre

habitants et promoteurs appuyés sur les autorités. La législation sur l'aménagement ne prévoit rien en faveur des espaces libres. Un projet socialiste qui rendait obligatoire la création d'espace verts — au même titre que les parkings sont, eux, déjà obligatoires — n'a pas passé la rampe, les partis bourgeois refusant la suggestion avec l'aide des démocrates-chrétiens (choix délicat, ici, entre les intérêts de la famille et ceux des promoteurs).

Pour l'avenir immédiat, et la vitalité des mouvements de quartier, les temps d'aujourd'hui sont cruciaux: la crise du logement qui se précise fonctionnera-t-elle comme un baillon?

REVENDICATIONS

Ça bouge même à Lausanne

En Suisse romande, progressivement, toutes les localités d'une certaine dimension y passent: partout, et pas seulement dans les chefs-lieux, s'ébauchent ou se développent des mouvements de conservation, de préservation, d'aménagement des centres des villes. Et même à Lausanne, où circulait ces dernières semaines une pétition «en faveur de la création par les pouvoirs publics de logements à loyers raisonnables au centre de la ville». Très caractéristiques d'un nouveau climat, les revendications du Comité d'action pour des logements au centre (Association des mères chef de famille, Association vaudoise des locataires, Avivo, Mouvement populaire des familles, Parti ouvrier populaire et Parti socialiste lausannois) méritent qu'on les rappelle. Les signataires du texte demandaient donc aux autorités communales de:

- construire des logements à caractère économique sur tous les terrains du centre de la ville dont la commune a la maîtrise directe ou indirecte;
- poursuivre une politique d'achats d'immeubles situés au centre;

- encourager la rénovation des anciens immeubles situés au centre, tout en veillant à leur conserver des loyers abordables;
- appliquer avec rigueur le décret cantonal sur les démolitions et transformations d'immeubles, afin d'éviter toute disparition injustifiée de logements;
- exiger la présence de logements dans toutes les constructions d'immeubles à prédominance commerciale.

Ce plaidoyer pour la vitalité du centre urbain se fonde sur un diagnostic sévère de la politique du logement menée jusqu'ici. Citons encore le comité d'action: «A Lausanne, bien que des mesures aient été prises pour tenter de protéger les logements existants, force est de reconnaître que la loi du marché a privilégié les locaux commerciaux — offrant des possibilités de gains supérieures — au détriment des logements et de leurs habitants. Sous l'effet de la conjoncture, la demande de bureaux et locaux commerciaux s'accroît fortement et si l'on n'y prend pas garde, la diminution des habitants au centre se poursuivra. Dans le même temps, les jeunes nés au cours des années de forte natalité, débouchent dans la vie active et cherchent à se loger. D'autre part beaucoup de familles — souvent rejetées à la périphérie — cherchent de grands logements au centre, et ceux de trois, quatre ou cinq pièces à loyers raisonnables sont introuvable».

UNE PLACE À VILLARS-VERT

Voyez également la lutte exemplaire que mènent à Fribourg, dans le quartier périphérique de Villars-Vert, les habitants résolus à sauver un espace vert au centre de cette cité dortoir (une vingtaine de blocs locatifs construits pendant les années soixante).

Là aussi, des habitants réagissent contre les plans d'un promoteur, appuyé par le Conseil communal. La résistance se développe depuis plus de cinq ans, éveil des sensibilités à la qualité de l'aménagement urbain, manifestation contre le projet de bistrot sur la place convoitée, négociations avec les autorités,

tés, publication régulière d'un petit journal de quartier, gestion en commun d'une crèche, apprentissage du combat dans le dédale des plans et des préavis officiels.

Aujourd'hui se jouent, semble-t-il, les dernières phases de l'affrontement: les habitants sont loin d'avoir baissé les bras, mais que dire des pouvoirs publics qui notaient en avril dernier: «Il reste à relever que le Conseil communal s'était efforcé, à maintes reprises, d'obtenir de la part du propriétaire un prix pouvant convenir pour l'achat du terrain en question. La réduction concédée par le propriétaire n'était cependant de loin pas suffisante pour justifier un nouvel investissement dans le quartier.» (Préavis du 21.4.1980, cité par le bimensuel du Parti socialiste fribourgeois «Travail» — n° 3/1981, c.p. 796, 1701 Fribourg — dans un petit dossier très bien documenté.)

A SUIVRE

Ceci n'explique bien sûr pas cela, mais il est tout de même intéressant de noter que dans ce Zurich aux prises avec les difficultés que l'on sait, le marché du logement n'existe pas, selon les termes mêmes de l'Office de statistique de la ville: 131 appartements libres au 1.12.1980, cela ne suffit pas pour que se développent des rapports quelque peu satisfaisants entre l'offre et la demande (pour l'agglomération zurichoise, toujours selon les mêmes spécialistes, un taux de 0,5 à 2% serait souhaitable, en fait d'appartements à vendre ou à louer, soit entre 840 et 3370 appartements de toutes les tailles, ce qui semble tout à fait irréalisable, vu le degré actuel d'occupation du sol).

* * *

Chat échaudé craint l'eau froide: la ville de Berne vient de décider de mettre à la disposition de la «jeunesse mécontente» un centre de rencontre. Un crédit de 600 000 francs est d'ores et déjà voté à cet effet. Les travaux d'aménagement extérieur commenceront dès le mois de juin prochain et les lieux devraient être disponibles fin octobre. D'ici là, évi-

demment, de l'eau peut couler sous les ponts de l'Aar.

* * *

Une vague de cocaïne est en passe d'atteindre la Suisse; elle est en tout cas en train de déferler sur Bâle, après avoir submergé le Bade-Wurtemberg, signalent les autorités judiciaires et médicales compétentes dans la cité rhénane. Cette vague n'aurait rien à voir, par son ampleur, avec les précédentes tentatives de pénétration enregistrées dans notre pays et qui étaient le fait de revendeurs isolés.

* * *

Après «Zürich für das Volk» (deuxième édition), «Guide Genève débrouille» et d'autres, Berne a maintenant son guide pour touristes et indigènes désargentés mais curieux. «Bärn zum Läbe» (Berne pour y vivre) vient de paraître chez un éditeur zurichois (eco-Verlag). Les auteurs Jürg Bingerl et Dieter Kuhn ont rédigé un guide pratique qui n'existe, évidemment, qu'en allemand. Quelques pages sont réservées à des cités voisines: Biel, Berthoud, Interlaken, Langnau, la Haute-Aargovie, Soleure et Thoune.

* * *

Une sociologue bâloise, Ruth Hungerbühler, a été nommée membre de la Commission fédérale pour les questions féminines. Membre de l'OFRA, c'est la première représentante du nouveau mouvement féministe élue dans cette commission. L'OFRA (abréviation allemande d'Organisation pour les problèmes féminins) existe depuis une dizaine d'années et publie un mensuel «Emanzipation» depuis 1975. Des groupes existent dans plusieurs cantons alémaniques.

* * *

On peut bien jouer avec les images, mais pas avec l'orthographe: quelques lecteurs de DP se sont chargés de nous le rappeler après le dessin de Leiter paru dans le dernier numéro (577). Sacrée grammaire!